

Studi e Ricerche



Studi umanistici – Studies in European Linguistics

# Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains

éd.

Oreste Floquet



University Press



SAPIENZA  
UNIVERSITÀ EDITRICE

Aspects linguistiques  
et sociolinguistiques  
des français africains

*éd.*

*Oreste Floquet*



SAPIENZA  
UNIVERSITÀ EDITRICE  
2018

Copyright © 2018

**Sapienza Università Editrice**  
Piazzale Aldo Moro 5 – 00185 Roma

[www.editricesapienza.it](http://www.editricesapienza.it)  
[editrice.sapienza@uniroma1.it](mailto:editrice.sapienza@uniroma1.it)

Iscrizione Registro Operatori Comunicazione n. 11420

ISBN 978-88-9377-096-5

Pubblicato a dicembre 2018



Quest'opera è distribuita  
con licenza Creative Commons 3.0  
diffusa in modalità *open access*.

In copertina: foto di Oreste Floquet, *Università di Nancy*, febbraio 2017.

LS

## Table des matières

1. Du français en Afrique au(x) français d'Afrique : quel(s) parcours? <i>Paul Zang Zang</i>	1
2. Slogans de la société civile, diaspora, médias sénégalais: la langue comme miroir d'une identité nationale en affirmation par le bas <i>Cristina Schiavone</i>	21
3. Remarques épilinguistiques et métalinguistiques sur l'expression de la possession inaliénable à partir de réponses à un test d'acceptabilité (Niamey, Toulouse, Rome) <i>Oreste Floquet</i>	35
4. Une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français au Niger: la liaison <i>Giulia De Flaviis</i>	53
5. Le français parlé par les locuteurs togolais. Interférences entre le mina et le français <i>Geroaise Picron, Anne Catherine Simon</i>	73
6. Plurilinguisme et francophonie en Côte d'Ivoire <i>Béatrice Akissi Boutin</i>	101
7. Le langage du rap en nouchi <i>Nataša Raschi</i>	121
8. De la question de la crise du français en Afrique francophone : le cas du Cameroun. <i>Pierre Essengué</i>	141

9. Le morphème polyfonctionnel *là* en français d'Afrique  
et du Cameroun 157  
*Laurain Lauras Assipolo Nkeseu*
10. Multilinguisme, mobilité et intonation : le syntagme accentuel  
du français parlé par des migrants congolais en Norvège 173  
*Guri Bordal Steien, Célase Nimboua*
11. Quelques aspects ethnolinguistiques de l'Afrique  
sub-saharienne 197  
*Adriana Piga*

## 6. Plurilinguisme et francophonie en Côte d'Ivoire<sup>1</sup>

*Béatrice Akissi Boutin*

### **Introduction**

La Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Gabon sont souvent présentés comme les pays où le français a connu la plus grande expansion, s'étant étendu d'abord comme véhiculaire, puis comme vernaculaire en plus d'être langue officielle depuis 120 ans environ. Être francophone fait partie de l'identité ivoirienne et elle en est un élément essentiel, mais qui ne peut à lui seul la décrire, loin s'en faut. La *francophonie*, ou le fait d'être francophone, est loin de masquer les autres appartenances sociales et linguistiques de tout un chacun en Côte d'Ivoire, et c'est plutôt l'identité du français dans ce pays qui a été notablement modifiée. Pourtant, le statut et le prestige du français, tout comme l'intérêt scientifique qu'il suscite, sont très supérieurs au statut, prestige et intérêt scientifique accordés aux langues ivoiriennes. La majorité des recherches en sociolinguistique, en linguistique de corpus, et même en linguistique du contact, sont focalisées sur le français, tandis que les langues ivoiriennes sont uniquement l'objet de la linguistique descriptive.

Nous nous attacherons tout d'abord à rappeler le plurilinguisme ivoirien au sein duquel s'est développé le français, sous l'angle des travaux ayant pour objet les langues en Côte d'Ivoire. Nous discuterons notamment les notions de variétés et de répertoire linguistiques. Nous nous centrerons ensuite, à l'aide d'études récentes, sur quelques

---

<sup>1</sup> Cet article a été expertisé de manière coopérative par Cristina Schiavone et Alain Laurent Abia Aboa qui ont pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Béatrice Akissi Boutin reste, bien entendu, la seule responsable de choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

phénomènes de plurilinguisme à Abidjan. Notre but est de montrer la nécessité de revitaliser l'approche sociolinguistique du plurilinguisme dans les pays dits francophones.

## 6.1. Français et langues ivoiriennes : objets savants

### 6.1.1. Brève rétrospective de la recherche linguistique ivoirienne

Les recherches sur le français en Côte d'Ivoire commencent avec la fondation, en 1966 à Abidjan, de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), au sein de l'Université d'Abidjan récemment créée<sup>2</sup>. En 1978, un accord de coopération entre l'ILA d'Abidjan et l'Institut de Linguistique Française de France (ILF, CNRS) permet : 1) la publication des *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* (CIRL), 2) la fondation de l'Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire (OFCAN) et 3) la création par Suzanne Lafage en 1979 d'un Bulletin (BOFCAN), qui deviendra *Le Français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique*, totalement mis en ligne aujourd'hui<sup>3</sup>.

Le premier numéro du BOFCAN en 1980 était déjà composé par les auteurs qui seront les plus connus par la suite : Suzanne Lafage, Ambroise Queffélec, Jérémie Kouadio N'Guessan, Jean-Louis Hattiger, Gisèle Prignitz, Yves Simard, Jean-Marie Lescutier, Pascal Kokora, Laurent Duponche. Dans l'avant-propos (p. 5), Pascal Kokora écrivait :

« [À] quoi peut servir un Observatoire du Français Contemporain en Afrique Noire sinon à permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution, de la dynamique du français dans la problématique du contact entretenu avec les langues maternelles ».

Après les premières années presque exclusivement consacrées au français, l'ILA reçoit de l'Etat la mission d'étudier et promouvoir les langues africaines de Côte d'Ivoire par la loi du 16 août 1977, article 68 :

<sup>2</sup> En 1963, l'Université d'Abidjan avait remplacé, le Centre d'enseignement supérieur créé à Abidjan en 1958. En 1977, l'Université d'Abidjan devient l'Université Nationale de Côte d'Ivoire, puis, en 1995, l'Université de Cocody. Elle est aujourd'hui, depuis 2012, l'Université Félix Houphouët-Boigny.

<sup>3</sup> CNRS – ILF – UMR 6039, Université de Nice Sophia Antipolis, <<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/>>

L'ILA est chargé de préparer l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, notamment par leur description, leur codification, l'identification de leurs grammaires et lexiques, l'élaboration de manuels scolaires et le développement de productions littéraires.

S'ensuivent alors de nombreuses descriptions de l'ébrié, du dioula, du baoulé, de l'adioukrou, du bété, de l'agni, etc. dans les *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique* ou les *Annales de l'Université d'Abidjan, Série H – Linguistique* : Dumestre (1970a et b), Retord (1970), Hérault (1971), Tymian *et al.* (1978), Gnahoré *et al.* (1980), Mel (1983), Téra *et al.* (1983). Ces travaux ont considérablement fait progresser la *linguistique africaine* (qui a eu son apogée durant ces mêmes années), la classification des langues africaines, ainsi que la *linguistique générale* qui découvrait de nouveaux fonctionnements phonologiques, morphosyntaxiques et sémantiques, ou approfondissait la connaissance des catégories grammaticales des langues. Aujourd'hui, les descriptions de la soixantaine de langues ivoiriennes sont très avancées, tout comme les expériences didactiques dans ces langues.

Cependant, dès les premières années de recherches linguistiques en Côte d'Ivoire, s'est installée une disparité entre les objectifs et les méthodes utilisées selon que l'objet est le français ou les langues africaines (Kouadio 2013). Les travaux sur les langues africaines ont un but descriptif et didactique, ils relèvent de la recherche fondamentale et de la recherche action avec mise au point de l'orthographe, enrichissement du lexique, élaboration de méthodes d'enseignement et d'alphabétisation scolaire et extra-scolaire. Alors que peu d'études sociolinguistiques existent sur les langues africaines, les travaux sur le français s'inscrivent tous dans une perspective sociolinguistique et explorent à partir de là le lexique, la phonologie et la syntaxe du français de Côte d'Ivoire. Le point commun entre les deux types d'études serait une conception quelque peu compartimentée des langues.

Dans une visée sociolinguistique, Lafage (1979) introduit très vite pour le français une échelle utilisée par Bickerton (1975) qui aboutit à une tripartition en variétés basse, moyenne et haute, déterminée par des critères sociolinguistiques : l'acrolecte est parlé par les élites, le mésolecte par les personnes scolarisées, le basilecte par le petit peuple et ceux qui ont acquis le français de façon informelle. Le français populaire d'Abidjan (FPA), pris comme objet spécifique, commence dès lors à concentrer l'essentiel de l'intérêt scientifique, intérêt qui ne diminuera pas par la suite (Hattiger (1983), Manessy (1993), Simard (1994),



Ploog (2002). Ce n'est qu'après 2000 que cette tripartition est remise en cause, après que soient devenues évidentes d'abord la (quasi) disparition de l'acrolecte du fait de son envahissement par le mésolecte, puis la (quasi) disparition du basilecte par son absorption dans le nouchi émergent (Kouadio N'Guessan 2008). La notion de variétés persiste pourtant dans de nombreuses études, la division maximale opérant cinq variétés : français standard ou international – français officiel ou *académique* – français local ou ivoirien courant – français populaire ivoirien – nouchi. Ces variétés, devenues classiques dans la littérature scientifique, ne sont qu'une commodité d'expression et ne sont pas suffisantes pour décrire la variation langagière.

### 6.1.2. La notion de variétés

La notion de variété de langue a été justement controversée, tout d'abord parce qu'il est très difficile d'en donner une définition satisfaisante (Gadet 2008a). L'école initie à des registres<sup>4</sup> spécifiques, soutenus et écrits, et à des stratégies de discours sollicités, propres à elle au départ, à l'intérieur de la salle de classe, avec le maniement du passage d'un registre à l'autre. Tout au plus, la notion de variété est donc utile en didactique du français, mais sa pertinence pour une explication de la variation est faible. De fait, le découpage d'une langue en variétés, même s'il part d'une observation des formes, et de la constatation qu'elles sont diverses, se fait le plus souvent selon des critères non pas internes mais externes à la langue, puisque l'on cherche à corréliser des facteurs stylistiques, sociodémographiques ou géographiques à certaines formes de langue. Les questions essentielles, si l'on pose l'existence de variétés, sont celles de leur bornage et de leur spécificité : les délimitations peuvent-elles ou doivent-elles être opérées en partant des formes ou en partant des locuteurs et de tout critère susceptible d'établir des groupes de locuteurs ? Plutôt que de chercher dans les paramètres sociodémographiques des locuteurs les traits permettant de délimiter des variétés de langues, il vaudrait mieux considérer ces variétés comme souples et variant elles-mêmes selon les situations.

---

<sup>4</sup> J'utilise le terme scolaire puisque l'on a bien affaire à une notion scolaire (*niveaux* ou *registres de langue*) (Gadet 1997).

Par ailleurs, pour des variétés autres que françaises, Canut (2001) et Abolou (2008) montrent que l'idéologie qui a sous-tendu la dialectologie africaine était divisionniste : cartes et atlas délimitent des zones de langues et dialectes qui appuient la thèse du morcellement africain en micro-communautés ethnolinguistiques, celle de territoires attribués à ces ethnies et celle de la nécessité d'une langue coloniale pour la construction des Etats-nations (Kouadio N'Guessan 2006b). Les cartes linguistiques tendent à reconstituer une époque aujourd'hui révolue, presque mythique (le XIX<sup>e</sup> d'avant la colonisation totale). A cette époque pourtant, des Etats existaient, dont les territoires ne coïncidaient pas systématiquement avec les ethnies<sup>5</sup>. Le multilinguisme et la mobilité des populations existaient déjà aussi, les frontières n'étaient pas définitives puisque les peuples migraient ou s'étendaient, et sur ces territoires vivaient des locuteurs d'autres langues, avec un droit d'exploitation du sol, d'élevage, de pêche, de commerce, d'asile, etc. Les découpages en ethnies ont pris pour unifié ce qui ne l'était pas, et ont transformé en frontières ce qui était zones multiculturelles.

Globalement, l'objet variété, comme l'objet langue, sont concevables et réfèrent à des réalités sociales, mais c'est l'idée de systèmes clos, figés, contigus, associés à des communautés sociales tout aussi fermées qui n'est pas appropriée à la réalité sociolinguistique. Berrendonner *et al.* (1983) démontrent que ces parallélismes sont sans cesse démentis par les faits. On constate, en observant des corpus, que les interactions n'empruntent pas à une mais à plusieurs de ce qu'on croyait être des variétés, des dialectes ou des langues. Dans des communautés multilingues, ce phénomène s'inscrit dans un comportement beaucoup plus vaste du mélange de langues. Le fait même, pour les locuteurs, de pouvoir mélanger des langues (ou des variétés) présuppose un *répertoire linguistique* global, dont la définition est à préciser.

### 6.1.3. La notion de répertoire

Les utilisations qui ont été faites de la notion de *répertoire linguistique* depuis Gumperz (1964) sont disparates. Le répertoire linguistique est parfois conçu comme un composé de variétés linguistiques, régionales ou sociales, ou encore comme un ensemble de formes disponibles pour

---

<sup>5</sup> Le concept même d'*ethnie* est des plus flous (Ki Zerbo 2003), les unités culturelles, linguistiques, génétiques, politiques, territoriales ne se recoupant pas.

un individu donné à un moment donné. Dans les deux cas, la notion de répertoire linguistique n'apporte rien à celle de variétés. Certains auteurs, en revanche, en ont une vision large et dynamique. Parmi ceux-ci, Nicolai (2001 : 25) rappelle que :

« Il n'existe pas seulement un répertoire des codes linguistiques, mais une multiplicité d'autres répertoires concernant les usages, les attitudes, les comportements, et finalement toutes les activités potentiellement catégorisables qui sont susceptibles d'être thématisées et négociées en situation, dans l'échange. La définition des *verbal repertoires* est indissociable des notions à l'aide desquelles Gumperz l'a élaborée, celles de communautés de discours, celle de convenances linguistiques (*linguistic etiquette*), ainsi que des typologies des rapports sociaux et des interactions ».

Il est vrai que, pour Gumperz, le répertoire linguistique n'est pas un simple composé de formes linguistiques mais un ensemble de variétés qui constituent un tout comportemental. Cependant, il s'agit de *variétés de discours* (liées au type d'interaction et au statut des participants) et non de variétés de langues. Il utilise aussi la notion de variantes, mais ses exemples sont pris uniquement en phonologie et morphophonologie. S'il conserve les notions existantes de langues et variétés, il montre aussi que la possibilité de chevauchement des formes (*grammatical overlap*) participe éventuellement à la structuration même du répertoire. En effet, le caractère compartimenté ou au contraire fluide du répertoire est en relation avec la structure sociale de la communauté. Par ailleurs, l'habileté à manier plusieurs systèmes grammaticaux, à contrôler les convenances linguistiques selon plusieurs règles, s'acquiert parallèlement à l'apprentissage des règles de grammaire.

Pour que la notion de répertoire linguistique soit plus utile que celle de variétés de langue, celui-ci doit donc être compris comme un tout, non clos, assorti d'une compétence à faire varier son discours *hic et nunc*, à l'ajuster en fonction des situations mais aussi à le formuler différemment dans la même interaction. Cette compétence fait partie de compétences relationnelles et communicationnelles plus larges (ou leur est associée) ; elle est sans doute à la base de tout apprentissage de savoirs.

À l'intérieur d'une même interaction, certains thèmes occasionnent des variations appelées dans d'autres contextes diaphasiques. Par exemple, lorsqu'un locuteur parle de son travail, plusieurs facteurs facilitent une

variation nourrie : l'habitude de ce thème, la passion dans la conversation, favorisent l'aisance et la non surveillance, en même temps que peut être facilement activée la norme professionnelle, le jargon, les *stéréotypes de parole* ou éventuellement la langue soutenue qui va avec (Blanche-Benveniste et Bilger 1999). Ainsi, les locuteurs ajustent ensemble leurs discours de sorte que, soit le choix des codes, soit le choix des formes, cadre les interactions et manifeste au mieux leurs enjeux.

## 6.2. Quelques manifestations du contact de langues dans un corpus écologique

### 6.2.1. Le Corpus International Ecologique en Langue Française de Côte d'Ivoire

Le projet CIEL-F, ou Corpus International Ecologique en Langue Française<sup>6</sup>, se propose le recueil écologique de données de français dans des situations comparables dans différentes aires linguistiques du monde dans le but de développer l'analyse comparative des variétés de français et des manières de dire et d'interagir en français. Il interroge l'homogénéité et l'unicité du français autant que sa diversité, ses spécificités, ses relations avec les langues en contact. Il ne vise donc pas, d'emblée, le recueil d'un corpus d'interactions plurilingues, mais en collectant des événements discursifs écologiques (Dister *et al.* 2008), l'alternance de langues apparaît d'elle-même (Boutin et Kouadio 2013). C'est ce qui s'est passé à Abidjan, où le projet CIEL-F-CI, qui rassemblait sept chercheurs pour le recueil et l'archivage en 2009-2011, a enregistré du français mêlé au dioula ou au baoulé.

Nous retenons pour l'analyse qui suit deux sous-corpus du CIEL-F-CI que nous situons brièvement : « Soirée familiale » (F1) et « Adjamé Texaco » (T1). F1 est une conversation à bâtons rompus chez un jeune couple baoulé qui reçoit deux amis le soir du 24/07/2009 dans un quartier d'Abobo (une commune d'Abidjan). Les participants sont assis au salon, le cadre est familial. Cette situation nous permettra d'approcher le vernaculaire mixte baoulé français des sujets. T1 est une réunion professionnelle durant laquelle se déroule le jugement d'un litige professionnel le

---

<sup>6</sup> <http://www.ciel-f.org>. Les extraits de CIEL-F-CI présentés dans cette contribution ont été enregistrés et transcrits par Pierre Adou Kouadio, Jean-Claude Dodo, Yves-Marcel Youant, Bi Trazié Serge Bli, N'Goran Jacques Kouacou, André Marie Beuseize, et l'auteure de cette contribution.

06/07/2010. Le lieu est un bar ouvert, à une gare routière d'Adjamé (une commune d'Abidjan), les participants sont debout. Le cadre est professionnel et juridique, il nous permettra d'approcher la fonctionnalisation des langues dans une interaction formelle.

### 6.2.2. Un vernaculaire mixte baoulé français lors d'une soirée familiale

L'enregistrement de locuteurs bilingues chez eux, en situation de proximité communicative (Koch et Oesterreicher 2001), sans aucune pression normative, montre la réalité des pratiques de français vernaculaire (Gadet 2007). Une jeune femme, TAN, explique à ses interlocuteurs (MAB son mari et ANS son amie) le travail démesuré et mal rémunéré d'une connaissance commune qui travaille comme commerciale pour un couturier styliste. TAN et MAB ont un niveau d'études supérieur (Bac + 5 et plus) et ANS a été très peu scolarisée. Pourtant, dans les séquences en français, rien ne distingue les locuteurs de hauts niveaux d'études de la locutrice sans études.

On peut remarquer chez les deux locutrices, de niveaux d'études très différents, des procédés référentiels communs : la même utilisation de *là* comme focalisateur et coordonnateur d'attention après des propositions adverbiales<sup>7</sup>, et le même glissement, en milieu d'énoncé, de pronoms personnels à valeur générique chez TAN en (1) et ANS en (2)<sup>8</sup> :

(1) ANS : Nata il n'a qu'à voir ils vont te prendre là-bas aussi

TAN : en tout cas tous les gens du gouvernement (*battement de mains*)

be kpa be tralɛ lɔ (.)

3pl/coudre/3pl/habits/là

(ils font coudre leurs vêtements)

mais quand ils font comme ça là (.) en tout cas si c'est pour parler des trucs d'habits là vous êtes d'accord mais une fois que tu cherches à les voir en privé là (xx) ils sont plus là (.) parce qu'ils savent que c'est pour leur demander quelque chose

<sup>7</sup> Une étude de ce phénomène est présentée dans Boutin (2009).

<sup>8</sup> L'oral est entièrement transcrit, avec les ratés et les reprises (2). Les segments inaudibles sont notés (xx) et les silences (.) ; les chevauchements de paroles sont entre crochets. Les langues africaines sont en gras, avec l'orthographe officielle des langues africaines pour l'Afrique de l'Ouest, exposée en 1966 à Bamako dans le *Rapport Final d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabets des langues nationales*.

(...*En tous cas, si on leur parle de leurs habits ils sont d'accord, mais une fois qu'on cherche à les voir en privé ils sont plus là...*)

(CIEL-CI-F1)

(2) ANS : Marthe bɔɔ n'a qu'à lui dire n'a qu'à lui dire que quand on prend beaucoup d'argent pour t'envoyer là il faut donner aussi (.) à la personne

(*Marthe même doit lui dire que, quand on prend beaucoup d'argent et qu'on demande à une personne de le transporter, il faut en donner un peu à la personne*)

(CIEL-CI-F1)

En (1) la représentation de la scène évoquée s'accompagne de l'insertion d'un *vous* de discours direct dans un passage où il est coréférent à des *ils* narratifs avant et après lui. Avec le même effet, le *t'*, ici générique, remplace un pronom indéfini de type *quelqu'un* en (2) et est repris par *la personne*. Dans les deux cas, ce glissement de pronoms opère une rupture énonciative par rapport au reste de l'énoncé. Cette rupture et le *là* postposé à des propositions caractérisent une interaction où une forte présence des locuteurs à la conversation leur permet d'élaborer un discours unique à plusieurs voix. Ces phénomènes seraient absents dans une situation plus distante qui demanderait un dépouillement de ces procédés phatiques.

Dans la situation présente, au moins TAN et MAB, qui en outre sont chez eux, seraient en mesure de parler un français beaucoup plus soutenu. La catégorisation de ces formes en une variété populaire du français en Côte d'Ivoire apparaîtrait ici très artificielle. La mention « populaire » n'est pas idoine pour rassembler des formes qui sont utilisées par des locuteurs de tous niveaux d'étude et de toutes catégories socioprofessionnelles, par choix communicationnel<sup>9</sup>.

Concernant l'alternance des codes, l'énoncé (3) illustre la fluidité d'une énonciation bilingue :

(3) TAN : à cause de ça elle voyage beaucoup là elle livre au Togo : Bénin : (.) euh : Nigeria :

MAB : Donc elle elle elle va au To- Togo :

TAN : Ouais elle va en avion et puis elle vient (.)

MAB : Yii Faut t'abaisser hein

<sup>9</sup> Voir à ce sujet Gumperz 1989.

TAN : Oui

ANS : Mais elle est gâtée dèh

TAN : Elle va (.)

MAB : avion i bɔɔ fu avion nu annze an ?

*avion / 3sg / même / monter / avion / Postp / ou bien*

*(Avion, elle même elle prend l'avion ou bien ?)*

TAN : ɔ fa marchandise fa ba (.)

*3sg / prendre / marchandise / prendre / venir*

*(Elle va chercher de la marchandise)*

MAB : ɔɔ (.)

*(Interjection)*

TAN : ! (.) ! (.) On [vend (.)]

*(Clics/interjections)*

MAB : [hm hm]

*(Interjection)*

(CIEL-F-CI-F1)

Dans (3), comme dans l'ensemble de l'interaction, il est difficile de dire s'il y a une langue dans laquelle l'autre est insérée : les deux alternent et se succèdent sans que l'une ou l'autre ne semble dominer l'ensemble de la conversation.

Dans (3) et (4), comme dans les prises de paroles qui précèdent dans le reste du corpus, le mot *avion* apparaît plusieurs fois dans des séquences baoulé :

(4) ANS : avion fue vraiment hein c'est compliqué hein

*avion / monter [vraiment hein c'est compliqué hein]*

TAN : liké tɛ hein i kusuman kafle sɛ c'est devenu indispensable  
*chose / mauvaise [hein] 3sg / aussi / pardon / mais [c'est ...]*

*(Monter dans un avion vraiment hein c'est compliqué hein – C'est une mauvaise chose, ça vraiment, pardon, mais c'est devenu indispensable)*

(CIEL-F-CI-F1)

ANS utilise *avion* et non le mot baoulé *áláplá* (issu de l'anglais *airplane*, voir Tymian *et al.* 2003 : 80). Plutôt qu'un emprunt du baoulé au français, il serait plus pertinent ici de voir *avion* comme le mot le plus adéquat dans le répertoire des locuteurs bilingues en présence pour cette conversation. Puisqu'il est le point focal de cette partie de l'interaction, il reste inchangé quel que soit le code dans lequel le mot s'inscrit en discours.

Dans le même sens, il est peu pertinent de rechercher à quelle langue appartiennent les interjections. Notre choix de transcription de *hein* en français, de *ɔɔ* et *yii* en baoulé, est en partie arbitraire, puisque ces particules énonciatives appartiennent actuellement aux deux langues. Quant à la particule *dèh* (transcrite selon une orthographe usuelle ivoirienne), qui provient des langues mandingues via le dioula, ou les clics interjectifs, ils sont tout à fait intégrés dans le français comme dans d'autres langues de Côte d'Ivoire. La difficulté du choix du code au moment de la transcription laisse supposer une absence de saillance de l'alternance pour les interlocuteurs et, par conséquent, l'activation d'un répertoire mixte et non cloisonné.

Par ailleurs, la présence de *bɔɔ* (de sens *même*) après *i* en baoulé en (3) et après *Marthe* dans la séquence (2) en français, alors que *même* est très utilisé en français de Côte d'Ivoire comme focalisateur, pointe le phénomène de la convergence des langues sur la même aire linguistique. Dans ce cas où *bɔɔ* et *même* ont convergé dans un emploi particulier de focalisateur d'un nom, ils deviennent interchangeable.

Dans le vernaculaire de sujets bilingues entre eux, les langues alternent avec une grande facilité et des phénomènes de convergences entre elles sont facilement observables. En outre, certains traits comme les ruptures de constructions ou l'abondance de focalisateurs (ici *là* et *même*) sont propres aux usages vernaculaires du français. Ils caractériseraient mal une variété de langue à corrélérer avec des paramètres sociodémographiques des locuteurs. Ils manifestent plutôt la façon dont un répertoire est activé lorsqu'une forte présence des interlocuteurs à la situation de communication est requise.

### 6.2.2. Une langue de travail faite de français, de dioula et de nouchi

Les travailleurs des gares routières ont développé un jargon professionnel ou sous-répertoire mêlé de dioula, nouchi et français, correspondant aux réalités qui leur sont propres et à leurs besoins professionnels. Toutefois, dans l'enregistrement étudié, le lexique des locuteurs est dominé par le français parce qu'il s'agit d'une réunion à caractère juridique, plus précisément du jugement, par PRT le président du *syndicat* des transporteurs, d'un litige instruit par *les syndicalistes* AOT et SDO. Le chauffeur qui comparait affirme que son *apprenti* est parti en volant la *recette*. Dès le début, les syndicalistes ne le croient pas, mais



pensent que le problème vient du deuxième chauffeur (*l'américain, sous-traité*). Le chauffeur se défend parfois en français, mais il préfère le dioula ; AOT alterne dioula et français en lui parlant ou en parlant au président ; SDO parle toujours en français ; le président parle peu mais toute l'affaire est conduite sous sa responsabilité. Le nouchi apparaît peu, étant donné le caractère officiel de l'interaction.

Le français qu'utilisent les instructeurs AOT et SDO est sans doute le plus formel que leur maîtrise de la langue leur permet d'avoir<sup>10</sup>. On peut observer, dans les extraits (5) et (6) la présence d'une séquence conforme au français standard au sein de deux tours de parole qui s'en éloignent :

(5) AOT : ce monsieur qui m'a donné le euh son ami que je roule avec lui

PRT : Hum hum

AOT : Entre nous hein même si vous n'êtes pas le chauffeur mais quand même vous voyez comment le travail doit être effectué (.) tu m'as donné ton ami qu'on a qu'à travailler (.) toi je te connais (.) ton ami que tu m'as donné là je la connais pas (.)

(6) SDO : Camion que tu conduis là (.) s'il y avait ce problème de gasoil là tu venais me parler moi j'allais te donner gasoil crédit (.)

et où bien j'allais appeler le propriétaire camion je dis ton camion là y a pas gasoil dedans comment tu veux qu'on te donne recette (.) vous avez toutes ces possibilités-là ici (.) mais qu'est-ce qui nous manque (.) ça aussi tu as expliqué à quelqu'un?

On remarque dans ces deux extraits plusieurs des traits qui ont servi à caractériser le « français populaire ivoirien » dans la littérature. Le premier trait est l'absence de déterminant avant des noms à valeur générique : *gasoil, recette* en (6), et même d'un nom à valeur définie dans la première occurrence de *camion*. Le second phénomène est le *là* postposé aux syntagmes nominaux. Le troisième est le *que* en (5), qu'on peut interpréter autant comme un subordonnant qu'un relatif polyvalent dans *son ami que je roule avec lui* et *ton ami qu'on a qu'à travailler*. Le quatrième est l'utilisation du conditionnel périphrastique, formé de l'auxiliaire

<sup>10</sup> Ces renseignements et d'autres sur l'interaction, ainsi que l'enregistrement de l'interaction et la transcription de 10 minutes, seront disponibles sur le site [www.ciel-f.org](http://www.ciel-f.org). Voir aussi Kouadio et Youant (2013).

*aller* à l'imparfait suivi du verbe à l'infinitif dans l'apodose d'une protase en *si* (6)<sup>11</sup>. Ces traits sont loin de délimiter une variété de langue (le FPI), corrélée à un groupe socialement situé parmi les catégories socioprofessionnelles les plus basses. Ils sont, au contraire, neutres et peuvent être présents dans toute interaction orale en Côte d'Ivoire quels que soient les locuteurs. Seule la proportion des constructions standards par rapport à celle des constructions non marquées est significative.

En effet, les traits (neutres) ne doivent pas cacher la présence de traits de langage soigné qui jouent le rôle d'indicateurs sémiotiques. En outre, ces indicateurs sont d'autant plus remarquables qu'ils sont parsemés au long d'une interaction dominée largement par les traits éloignés du standard que nous venons de décrire. Il s'agit, premièrement, de la présence du *ne* de négation, en (5) et plusieurs autres fois, qui donnent un aspect formel à l'instruction menée par AOT et SDO. Deuxièmement, des séquences comme *vous voyez comment le travail doit être effectué* en (5) avec un verbe spécialisé et une subordonnée parfaitement conforme au standard, et *vous avez toutes ces possibilités-là ici* en (6) avec un syntagme nominal dont le système de détermination est entièrement réalisé, constituent des marqueurs positifs de formalité et d'autorité. Ceci est particulièrement significatif dans le contexte ivoirien où le français standard est réservé aux fonctions sociales les plus éminentes.

Concernant l'alternance entre le français et le dioula, on relève la même fluidité et harmonie dans T1 que dans F1 (2.1). L'extrait suivant en est un exemple :

(7) AOT : petit là est venu avec son grand frère  
 son grand c'est un de nous c'est un  
 syndicat (.) petit là dit (.)  
 c'est pas toi qui m'a dit de partir?  
 je dis seize heures là t  
 t-téré man ban tu dis non faut partir (CIEL-F-CI-T1)  
*jour / COP/NEG / finir*  
*(je dis à 16h la journée n'est pas finie, tu dis il faut partir)*

<sup>11</sup> Des analyses approfondies de ces traits sont présentées par exemple dans Boutin (2007 a et b, 2009) pour les trois premiers, et Boutin et Kouamé (2011) pour le dernier.

Dans (7), AOT rapporte des paroles qui appartiennent au même locuteur : l'apprenti, appelé ici *petit*. Ces paroles rapportées sont introduites par *petit là dit*. L'alternance français – dioula – français est fluide (à seize heures / il est seize heures, la journée n'est pas finie et tu dis non il faut partir).

Par ailleurs, au long de l'interaction apparaît le jargon professionnel des transports. En effet, dans ce milieu, le répertoire plurilingue des locuteurs a été fonctionnalisé pour aboutir à la constitution d'un lexique professionnel formé de plusieurs origines. Ce lexique est actuellement réduit, mais stable quel que soit le code, comme le montre la présence de mots français (*permis, numéro, apprenti, recette* dans les énoncés dioula suivants (comme aussi en (6)) :

(8) AOT : à kà bε fɔ mais à má permis srɔ̄ (.)

3SG / PRF-POS / tout / dire / mais / 3SG / PRF-NEG / obtenir

áw kà bε le numéro dí à mà

3PL / PRF-POS / tous / numéro / donner / 3SG / POSTP

(Il a tout dit/fait mais il n'a pas pu obtenir le permis de rouler, on lui a donné le numéro de tout le monde) (CIEL-F-CI-T1)

(9) AOT : kúman tára sé apprenti à mà (.)

affaire / partir-PRF-POS / arriver / apprenti / 3SG / POSTP

djaa c'est lui qui a fait fuir son apprenti il veut bloquer maintenant recette

(L'affaire est devenue une affaire d'apprenti, or c'est lui qui a fait partir son apprenti parce que maintenant il veut bloquer la recette)

(CIEL-F-CI-T1)

À cause du caractère formel de l'interaction et de la dépréciation du nouchi dans de telles situations, on ne relève que deux mots nouchi sur les 17 minutes d'enregistrement. Le premier est *djaa*, en (9), connecteur de sens « or / pourtant », qui introduit ici une séquence en français après une séquence où dioula et français sont mêlés. En (10), *gnambro* vient aussi du nouchi et fait partie du lexique professionnel présenté plus haut ; il fait référence, dans le champ lexical du banditisme, à quelqu'un qui fait un barrage de route, ou à l'acte de banditisme lui-même :

(10) AOT : il fait un gnambro là-bas (Il fait un barrage là-bas)  
(CIEL-CIT1)

Sauf ces rares exceptions, le nouchi a été banni de l'interaction de façon à exclure toute attitude de complicité avec le chauffeur.

Dans T1, alors que tous les locuteurs en présence auraient pu habilement mener leur conversation en dioula, le français a été choisi pour cadrer une réunion à caractère juridique où se jouait l'avenir professionnel du chauffeur. Plusieurs séquences ont, dans ce but, tous les traits du français standard, à l'instar de celles de (5) et (6). L'enjeu social de la réunion demandait aussi d'éviter le nouchi, pourtant très présent dans le milieu des transports urbains, de façon à maintenir l'interaction à un certain niveau de formalité, loin des interactions ordinaires de ce milieu.

## Conclusion

Dans une aire plurilingue comme Abidjan où le français est partout présent, les langues et les variétés s'interpénètrent au point qu'elles ne semblent plus des notions pertinentes pour caractériser une interaction. La fluidité des alternances, les emprunts et les convergences des formes contribuent à estomper les frontières entre elles. Pourtant, leurs fonctions symboliques persistent puisque les langues et variétés sont fonctionnalisées en tant que codes sémiotiques pour cadrer les interactions. Cette fonction peut, d'ailleurs, être assumée par l'alternance elle-même, qui devient une catégorie de plus. Ainsi, il convient de concevoir les vernaculaires des communautés de discours plurilingues non comme des langues ou des variétés, mais comme des façons de parler incluant le mélange de langues. Par ailleurs, une communication de proximité, avec une intense présence des interlocuteurs à la situation pour élaborer un discours commun s'accompagne de modalités référentielles et phatiques appropriées qui sont les mêmes quelle que soit la langue.

Dans le milieu professionnel des transports urbains, plusieurs langues sont convoquées pour des fonctions diverses et complémentaires. Lorsque le français standard cadre une interaction formelle, ou transmet au locuteur qui l'emploie l'autorité voulue, il le fait par petites touches et n'est pas requis intégralement pour de longs tours de paroles. Par ailleurs, dans ce milieu de travail, le répertoire plurilingue des locuteurs a permis la constitution d'un jargon professionnel de provenance multiple.

À l'instar des multi-appartenances sociales et de la diversité des réseaux sociaux des locuteurs abidjanais, les rapports entre les langues et variétés de langues ne sont pas compartimentés mais plutôt fluides. Il devient alors artificiel de s'intéresser au français seul ; en revanche, observer les langues en interaction semble posséder un avantage heuristique qui reste à exploiter.

Béatrice Akissi Boutin

boubeaki@gmail.com

ILA, UFHB, Abidjan

CLLE-ERSS, UT2J, Toulouse

## Bibliographie

- ABOLOU, CAMILLE ROGER (2008). *Langues africaines et développement*. Brazzaville, Nsanga-Mvimba, Paris : Makitec-Paari.
- BERRENDONNER, ALAIN *et al.* (1983). *Principes de grammaire polylectale*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- BICKERTON, DEREK (1975). *Dynamics of a Creole System*. Cambridge : University Press.
- BLANCHE-BENVENISTE, CLAIRE et BILGER, MIREILLE (1999). « Français parlé – oral spontané » Quelques réflexions. *Revue Française de Linguistique Appliquée* IV : 21-30.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE (2007a). Déterminant zéro ou omission du déterminant en français de Côte d'Ivoire. *Le français en Afrique* 22 : 161-182.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE (2007b). *De et que* subordonnants, et variation en français. *LINX* 57 : 57-68.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE (2009). Procédés d'identifications et de catégorisation en français (Afrique de l'Ouest). In Osu Sylvester *et al.* (éds). *Construction d'identité et processus d'identification*. Berne : Peter Lang, 33-50.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et KOUADIO, ADOU PIERRE (2013). Quelle méthodologie pour l'enquête de terrain en linguistique? L'exemple de CIEL-Côte d'Ivoire. *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication* 7 : 23-43.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et KOUAMÉ, KOUAKOU (2011). Analyse énonciative comparée des systèmes hypothétiques en *si* en français de Côte d'Ivoire et en *se* en baoulé dans un discours fictionnel. *Le français en Afrique* 26 : 71-84.
- CANUT, CÉCILE (2001). À la frontière des langues. Figures de la démarcation. *Cahiers d'études africaines* 163-164, XLI : 443-463.
- DISTER, ANNE *et al.* (2008). Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Ecologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien). *Revue de linguistique romane* 72 : 295-314.
- DUMESTRE, GÉRARD (1970a). Contribution à l'étude phonologique de l'ébrié (Basse Côte-d'Ivoire). Abidjan : ILA.
- DUMESTRE, GÉRARD (1970b). *Éléments de grammaire dioula*. Abidjan : ILA, Université d'Abidjan.
- DUMESTRE, GÉRARD et RETORD, GEORGES L.A. (1981). *Kó di? Cours de dioula*. Université d'Abidjan et Abidjan, Dakar, Lomé : NEA.
- GADET, FRANÇOISE (1997). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- GADET, FRANÇOISE (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- GADET, FRANÇOISE (2008). Les français 'marginaux' dans une perspective dialinguistique. In : Luc Baronian / France Martineau (éds). *Le français d'un continent à l'autre*. Presses de l'Université de Laval, 171-191.
- GNAHORÉ, MENEHI et RETORD, GEORGES L.A. (1980). *A-ayoo ! Cours de bété*. Annales de L'Université d'Abidjan, série H, XIII. Abidjan : Université d'Abidjan.

- GUMPERZ, JOHN JOSEPH (1964). Linguistic and Social Interaction in Two Communities. In Gumperz John J. et Hymes Dell (éds). *The Ethnography of Communication*. *American Anthropologist* 66(6), II (Special Issue), 137-153.
- GUMPERZ, JOHN JOSEPH (1989). *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Paris : Les éditions de minuit.
- HATTIGER, JEAN-LOUIS (1983). *Le français populaire d'Abidjan. Un cas de pidginisation*. Abidjan : ILA.
- HÉRAULT, GEORGES (1971). Étude phonétique et phonologique de l'Adioukrou. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Université d'Abidjan.
- KI ZERBO, JOSEPH et HOLENSTEIN, RENÉ (2004). *À quand l'Afrique? La Tour d'Aigue* : Éditions de l'Aube, Genève : Éditions d'en bas.
- KOCH, PETER et OESTERREICHER, WULF (2001). Langage parlé et langage écrit. In : Holthus, Günter et al. (éds). *Lexikon der romanistischen Linguistik*, tome 1. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 584-627.
- KOUADIO, ADOU PIERRE (2013). De la linguistique descriptive à la linguistique appliquée en Côte d'Ivoire : analyse et propositions. *Revue des Études de la Langue Française* 8 : 37-45.
- KOUADIO, ADOU PIERRE et YOUANT, YVES-MARCEL (2013). Alternance baoulé-français dans les interactions verbales : l'exemple d'une famille ivoirienne. *Revue du ltml* 9 [En ligne],
- KOUADIO N'GUESSAN, JÉRÉMIE (2006). La carte des langues en Afrique crée-t-elle des frontières identitaires? In : Velasco-Graciet, Hélène et Bouquet, Christian (éds). *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*, tome I. Paris : L'Harmattan, 163-177.
- KOUADIO N'GUESSAN, JÉRÉMIE (2008). Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40/41. [En ligne].
- LAFAGE, SUZANNE (1979). Rôle et place du français populaire dans le continuum langues africaines / français de Côte d'Ivoire. *Le français moderne* : 47, 208-219.
- MANESSY, GABRIEL (1993). Vernacularité, vernacularisation. In de Robillard, Didier / Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. Vol. I, p. 407-417. Genève : Champion. p. 407-417.
- MEL, GNAMBA BERTIN (1983). *Le Verbe adioukrou : étude morphologique et syntaxique*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Georges Héroult (dir.). Université d'Abidjan.
- NICOLAÏ, ROBERT (2001). Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés. *Cahiers d'études africaines* : 163-164, 399-422.
- PLOOG, KATJA (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Paris : CNRS Editions.
- RETORD, GEORGES L.A. (1970). *L'agni, variété dialectale sanvi : phonologie, analyses toponographiques, documents*. Annales de L'Université d'Abidjan, série H, V,1. Abidjan : Université d'Abidjan.
- SIMARD, YVES (1994). Les français de Côte d'Ivoire. *Langue Française* 104 : 20-36.

- TÉRA, KALILOU et TOURÉ, SIAKA (1983). *Proposition pour la création d'un vocabulaire scientifique en jula*. Abidjan : ACCT et ILA.
- TYMIAN, JUDITH et RETORD, GEORGES L.A. (1978). *N wan yo... Cours de baoulé*. Abidjan : Université d'Abidjan.
- TYMIAN, JUDITH *et al.* (2003). *Dictionnaire baoulé français*. Abidjan : NEI.
- UNESCO (1966). *Rapport Final d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabets des langues nationales*. Bamako. <http://www.bisharat.net/Documents/index.html>